



COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU MURETAIN

CERTIFICAT DE CAPACITE

Je soussigné, Alain Barrès, Président de la Communauté d'Agglomération du Muretain, certifie que la société GEOMATIQUE CONSEIL a réalisé une expertise dans le cadre du projet d'extranet cartographique, où elle a proposé un scénario, repris dans le cahier des charges .

L'objet du marché était la rédaction d'une expertise technique

- Analyse de l'existant : logiciels et données, réseaux, utilisateurs
- Audit et recensement des besoins : réactualisation d'un audit produit en 2005
- Etude sur les solutions SIG extranet du marché (propriétaire et libre)
- Propositions techniques (architectures, technologies)

Le résultat de l'expertise a permis à la Communauté d'Agglomération du Muretain, de choisir une architecture technique adaptée à son projet, et d'écrire son cahier des charges.

La prestation fût de très bonne qualité, et le rendu clair et complet.

Pour faire valoir ce que de droit,

A Muret, le 23 avril 2007

Le Président



Alain BARRÈS